

LE SECRETAIRE GENERAL
Branche « Services Publics »

Nos réf. : DR/JL/IR – 101

Monsieur Stanislas GUERINI
Ministre de la Transformation
Et de la Fonction Publiques
Hôtel de Rothelin-Charolais
101, Rue de Grenelle
75007 - PARIS

Paris le 6 décembre 2023

Monsieur le Ministre,

La Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé FO souhaite attirer votre attention sur la situation de la carrière des agents de la filière culturelle.

Plusieurs sujets doivent, à mon sens, faire l'objet de votre attention. Ils ont d'ailleurs été identifiés dans le rapport rendu par le Conseil Supérieur de la Fonction Publique territoriale voté en 2017 et resté lettre morte depuis.

Tout d'abord, la carrière des enseignants artistiques doit être revalorisée, ne serait-ce que par homologation avec leurs collègues de l'Etat. Une attention particulière doit également être portée à la revalorisation de la carrière des enseignants des écoles territoriales supérieures d'art qui, comme les écoles nationales, délivrent des diplômes de niveau II.

S'agissant des assistants d'enseignement artistique, ils sont « utilisés » par les collectivités en lieu et place des enseignants, à la fois par manque d'enseignants artistiques, mais également, afin de réaliser des économies. La Fédération FO-SPS demande qu'un travail soit réalisé, afin de reclasser ce cadre d'emplois en catégorie A.

Enfin, le cadre d'emplois des directeurs d'établissements se doit également de proposer une rémunération en adéquation avec les responsabilités importantes qui incombent à ces agents. La filière pourrait ainsi disposer de cadres issus du milieu artistique et possédant la pleine connaissance de ce milieu, ainsi que les qualités requises pour la gestion des établissements d'enseignement artistique, qu'il s'agisse des conservatoires ou des écoles supérieures d'art.

Ce dossier doit enfin pouvoir aboutir et doit, à mon sens, être totalement pris en charge par votre ministère et la DGCL, afin que cessent les atermoiements et les renvois entre votre ministère et celui de la culture.

La Fédération et ses représentants au CSFPT se tiennent à votre disposition pour échanger et enfin, débiter les travaux de revalorisation de la filière artistique et lui rendre son attractivité.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, en l'assurance de notre considération distinguée.

Dominique REGNIER

